

■ **B. & S. Triboullier**, à Genève, commerce d'articles de souvenirs en gros (FOSC du 10.01.1995, p. 174). Triboullier Boris n'est plus associé. La société est dissoute et radiée. L'associé Triboullier Stéphane reste chargé de l'actif et du passif de la société, au sens de l'art. 579 CO, dont il continue les affaires sous la raison de commerce 'S. Triboullier', à Genève.

Journal no 286 du 07.01.2003
(00809016 / CH-660.1.424.994-6)